



**CQP ESCALADE**

**LYON**  
**VALENCE**  
**LE POUZIN**  
du 14 sept. 2020  
au 9 avr. 2021

# 1 conditions d'exercice

Encadrement en autonomie de l'escalade sur structures artificielles, en découverte et initiation, jusqu'à 360 heures par an.

# 2 pré-requis

Être majeur, disposer d'un certificat médical, détenir le PSC1 ou équivalent, justifier d'une expérience d'encadrement d'au moins 50h, et du niveau technique minimum demandé.

# 3 tests techniques

Réalisation flash de 2 voies sur 3 proposées de niveau 6b, et d'un bloc sur 3 proposés de niveau 5c.

**Le prochain test aura lieu le 25 août au Pouzin.**

Coût : 80€.

# 4 sélection & positionnement

L'entretien a pour but : d'une part, d'effectuer une sélection pour limiter la session à un effectif raisonnable, et d'autre part, de se prononcer sur d'éventuels allègements.

**Le positionnement se déroulera les 3 et 4 septembre au Pouzin.**

# 5 la formation

Elle se déroule en alternance sur une durée de 8 mois : 161 heures en centre de formation et 105 heures en situation professionnelle :

**du 14 septembre 20 au 9 avril 21**  
**Date limite d'inscription : 28 août.**

# 6 coût de la formation

**Coût total sans allègement : 2576€**

Prises en charge possibles :

- salariés : via l'employeur,
- demandeurs d'emploi : mission locale, pôle emploi, région...

# 7 compétences

**Bloc 1 :** Accueil des publics avant, pendant, et après la séance.

**Bloc 2 :** Encadrement dans les disciplines bloc, difficulté et vitesse, en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et en s'appuyant sur les références fédérales.

**Bloc 3 :** Dynamisation du groupe dans et autour de l'activité.

**Bloc 4 :** Intégration de l'activité de l'animateur dans le fonctionnement de la structure.

**Bloc 5 :** Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident.

# 8 dispenses

Le passeport bleu obtenu après le 1er septembre 2011 dispense du **test technique**.

L'**initiateur escalade** à jour de sa formation continue dispense des **blocs 1 et 3**.

# 9 VAE

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences en fonction de l'expérience.

# 10 contact & inscription

**Formation-pro@ffme.fr**

Plus d'informations sur : **www.ffme.fr** rubrique formation professionnelle.